



Notre-Dame d'Aquitaine

Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle

33520 BRUGES

☎ 05.56.57.93.93 — Courriel : fsspx33@gmail.com

Éditorial

Novembre-décembre 2009 - n°17

Bien Chers fidèles,

Au seuil du temps de l'Avent dans lequel nous entrerons à la fin du mois de novembre, nos regards se porteront vers ce Divin Enfant qui nous est donné comme Prince de la Paix, portant le glaive de la justice. Ces images tirées de la Liturgie et de la Sainte Ecriture, sont éminemment évocatrices du combat spirituel dans lequel nous sommes entrés dans notre vie depuis notre baptême et surtout depuis notre confirmation qui nous a rendus soldats de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'Eglise catholique, notre Mère commune. Notre vie est ainsi à l'image d'un combat sans cesse renouvelé jusqu'à parvenir au repos éternel exprimé par le « *requiescant in pace* » de la liturgie. Ce combat pour Dieu, pour l'Eglise, pour la société chrétienne, pour nos familles... Toutes ces œuvres nous dépassent, car elles ont une portée de grandeur et d'éternité ! Soyons magnanimes. Connaissez-vous cette réflexion d'un artisan constructeur de cathédrale ? A la vesprée, après la débauche, des ouvriers artisans se rassemblent pour discuter de leur journée : Qu'ont-ils fait ? Et qui de répondre : « *J'ai taillé des pierres* » ; qui, « *j'ai fait du mortier* » ; qui de répliquer, « *j'ai sculpté une gargouille* » ; qui d'autre, « *j'ai monté un mur...* » Et le dernier de répondre : « **Moi, je construis une cathédrale !** » Quelle grandeur dans cette dernière réponse ! Certes, il n'avait probablement dans sa journée qu'apporté sa petite pierre à l'édifice en construction, mais une pierre sans laquelle la cathédrale ne pourrait être un jour ! Oui, quelle que soit notre journée, cachée ou non, dans le recoin de nos demeures auprès des enfants ou de nos lieux de travail, toutes nos actions sont à l'image de ces constructeurs des cathédrales dont la réalisation fait l'édification, encore aujourd'hui, de nos contemporains toujours plus avides de technique. Tous, même avec nos actions les plus simples et les plus cachées, nous collaborons à l'édification ou à la destruction d'un bien commun qui nous dépasse. Nous ne nous sanctifions pas seuls, indépendamment de ce qui se passe autour de

nous. Ce bien commun ne peut, ne doit nous désintéresser. C'est ce que saint Paul nous fait comprendre, lui, qui par ses sacrifices, par ses actes de vertu, pouvait écrire : « *Je complète en mon corps ce qui manque à la Passion du Christ pour son corps qui est l'Eglise.* » Réfléchissons d'ores et déjà à de bonnes résolutions à prendre pour ce temps de l'Avent.

Nous avons en ces jours l'occasion de faire nôtre cette union autour d'un Bien Commun dans ces conversations théologiques qui ont débuté le 26 octobre dernier. Nous en reparlerons dans un prochain bulletin, mais disons dès à présent que la Fraternité St Pie X ne travaille pas pour un avantage matériel immédiat, mais pour défendre et restaurer le bien commun de l'Eglise qu'est le dépôt de la foi catholique. Que nos prières redoublent d'intensité pour ces intentions.

Le temps des cathédrales

Al'époque où nous vivons et où nous voyons peu à peu les bastions de la Chrétienté s'écrouler - le dernier en date n'est-il pas cette loi blasphématoire du travail dominical ? - nous devons moralement être des héritiers de ces constructeurs de cathédrale pour transmettre un héritage qui nous dépasse et dont nous sommes seulement les dépositaires. Et de ces talents que nous avons reçus et peut-être malheureusement enfouis, il nous en sera demandé compte.

Certes, nos "cathédrales" seront sans doute modestes, mais l'essentiel sera d'avoir combattu le bon combat. Nous aurons agi. Nous ne serons pas comme ceux que stigmatise Louis Veillot en 1847 avec des accents poignants mais ô combien décapants :

« *Bienheureux ceux qui ont entendu la messe dans les catacombes, bienheureux ceux qui l'ont servie à quelque prêtre fugitif de la Vendée, au milieu des blessés, des orphelins et des veuves ! Ceux-là ont pu prédire des triomphes. Dans nos cathédrales où l'on nous laisse en paix, nous n'avons à compter*

que sur des abaissements. Ce n'est pas la chair qui vous parle et qui se révolte ; c'est l'esprit. Des abaissements, j'en veux pour moi, Dieu merci, mais je n'en veux pas pour Jésus, et c'est lui que l'on abaisse. Considérez bien ceci, je ne crois pas que le monde ait vu rien de pareil. On outrage l'Eglise et nous ne sommes ni fugitifs, ni réduits à nous cacher, ni sans moyen d'agir. Tout au contraire, nous jouissons de nos biens, de notre liberté, nous exerçons les pouvoirs du citoyen, nous sommes gaillards et l'arme au bras pendant qu'on l'outrage. Nous regardons faire et nous allons communier. (...) Je crains moins pour un temple les furieux qui veulent le démolir que les fidèles qui ne songent qu'à leur potage en présence de ce danger. Ceux-là détruisent vraiment l'Eglise qui ne lui font pas un rempart de leur corps, qui ne se font pas massacrer sur les marches pour la moindre de ses prérogatives. Jadis les parents chrétiens plutôt que d'abjurer dévouaient leurs enfants à la misère et les voyaient d'un œil ferme massacrer sous leurs yeux : aujourd'hui on s'expose plus volontiers à leur voir perdre la face qu'à leur voir manquer un diplôme. On achète froidement un titre d'avocat ou de médecin au prix de cent péchés mortels qu'ils pourront commettre avant de l'obtenir. On appelle cela songer à leur avenir : ce mot dit tout. Quand on était chrétien, l'avenir était au ciel ; il n'y est plus, il est ici dans les boutiques, dans les négoce, dans les affaires, dans la boue et pour y arriver, on marche d'abord sur le crucifix. Il n'y a plus de chrétiens, et il n'y a plus de foi. S'il y avait



de la foi, on saurait qu'avec tant de lâchetés on expose son âme, et on verrait ce que nous ne voyons pas : des hommes.... »

Faisons donc en sorte que chacun, selon la grâce qui lui est propre, puisse apporter une pierre à l'édifice. Cette pierre, c'est d'abord celle d'une âme qui cherche à se sanctifier, c'est celle d'un père et d'une mère de famille qui remplissent les obligations de sa charge, sans craindre d'utiliser une autorité d'autant plus nécessaire qu'elle doit être ferme, douce et humble ! Cette pierre, c'est encore celle du professionnel qui dans son milieu de travail rayonne un bon professionnalisme imprégné des vertus de la doctrine sociale de l'Eglise. Cette pierre, c'est encore la participation de tous à l'édification des chapelles, des Prieurés, au soutien des œuvres apostoliques.

De ce côté, que de chemins parcourus depuis le début des années soixante-dix où bien souvent nous étions plutôt dans des catacombes (ou plus exactement dans des

chais pour la région), que dans des cathédrales ! Depuis, la situation s'est améliorée parce que courageusement des fidèles se sont levés et se sont groupés pour apporter leur pierre à l'édifice, comme dans la chapelle Notre-Dame du Bon Conseil qui a pu être achetée grâce à la bonne volonté de nos anciens. Le temps passant, beaucoup ont désormais rendu leur âme à leur Créateur, et espérons-le, chantent désormais la liturgie céleste pour laquelle ils ont longtemps combattu. Ne les oublions pas dans nos prières, expression concrète de notre reconnaissance.

Mais aussi, ne baissons pas les bras...! A Notre-Dame du Bon Conseil, nous avons entrepris le ravalement de l'intérieur de la Chapelle dont les murs déjà réalisés inaugurent magnifiquement ce que sera l'ensemble par la suite, lorsque le tour et le chœur seront entièrement fait. Armons-nous donc de patience, le plus gros est derrière nous...

Abbé Patrick VERDET, Prieur

La prudence, mère des vertus

Toute notre vie sur terre doit être une pratique de la vertu. Il existe autant de vertus dans la vie que de raisons différentes d'accomplir un acte, c'est-à-dire beaucoup. Il existe malheureusement encore plus de vices, comme vous pourrez le constater dans cette série d'articles sur les vertus cardinales qui sera publiée tout au long de cette année 2009-2010. J'espère qu'elle permettra au lecteur de mieux vivre, car tel est le but des vertus. Je vous remémore les **4 Vertus cardinales** (du latin *cardo* = gond), qui sont les **gonds** autour desquels **s'axe toute notre vie humaine, naturelle et surnaturelle : prudence, justice, force et tempérance**. Commençons bien sûr dans l'ordre, donc par la prudence.

Un débat dans la rue : « Pour ou contre ? » François a jugé plus **prudent** de ne pas répondre ; il sera donc relégué dans la catégorie des « sans opinions ».

Nous entendons souvent ce genre de réflexions : « Il est resté très prudent », « Il ne se mouille pas trop ! », « Il a fait un bon choix, un choix moyen, qui plaît à tous ; tout le monde est content »...

Et Saint Pierre qui a prêché en plein Jérusalem devant des milliers de Juifs, leur disant que leur religion était dépassée, que leur culte ne valait plus rien : a-t-il été prudent ?

Et Ste Jeanne d'Arc, qui a été brûlée vive pour avoir accompli la mission qu'elle avait reçue de Dieu : a-t-elle manqué de prudence ? Aurait-elle dû, par « prudence », rester chez elle à garder les moutons et mener une vie paisible ?

Et Mgr Lefebvre : était-ce bien prudent de sacrer 4 évêques sans autorisation, provoquant contre lui-même et ceux qui le sui-

vaient de si graves oppositions ?

Cher lecteur, nous utilisons **trop souvent** ce mot « **prudence** » pour décrire le fait de s'abs tenir, le fait de ne rien faire, de vouloir éviter un danger (prudence routière)... c'est-à-dire de manière négative. Or, la prudence n'est pas cela : il s'agit d'une **vertu**, c'est-à-dire d'une **qualité de notre âme qui nous fait agir bien** ; AGIR, oui ! Il faut faire quelque chose, mais le faire avec prudence, bien sûr !



Dans les œuvres littéraires et d'art du Moyen-Age et de la Renaissance, les vertus sont généralement représentées sous les traits de femmes avec des attributs symboliques, qui varient selon les artistes et les auteurs. La prudence est généralement représentée avec un serpent et un miroir. Photo de la fontaine de la place Saint-Pierre à Trèves. Les 4 vertus cardinales sont représentées, chacune avec un attribut. Nous voyons ici la « vertu de prudence » avec le serpent, rappelant la parole de Notre-Seigneur : « **Soyez rusés comme des serpents !** ». On devine le miroir qui a été cassé avec la main droite.

Lisleferme : La conférence des étudiants tous les mercredis soirs à 19h30

Pour l'année 2009-2010, la conférence des étudiants (ou jeunes) portera sur les **encycliques des papes du XIX^e et XX^e siècles** (Pie IX, Léon XIII, Pie X, Pie XI, Pie XII). Ces encycliques expliquent tous les principes des erreurs dites « modernes » : naturalisme, rationalisme, libéralisme, ... reprises notamment par le modernisme. Ces erreurs sont toujours la base de pensée des erreurs actuelles...

Comme illustration de ces encycliques, des **sujets d'actualité religieuse** seront abordés et expliqués afin de mieux réaliser l'importance de ces bons principes donnés par les papes en réponse à ces erreurs.

Enfin, les jeunes gens et jeunes filles peuvent venir avec leurs propres questions, sur lesquelles ils souhaitent avoir des éclaircissements, ...

Venez nombreux !

Voilà de quoi nous allons parler dans cet article : distinguer la vertu de prudence naturelle et surnaturelle, de la fausse prudence ou « prudence de la chair », car malheureusement, « *les fils de ce siècle sont plus prudents dans leurs affaires que les enfants de lumière* » (Lc XVI)

La prudence est la droite raison de notre agir, nous disent Aristote et saint Thomas. Elle est la reine et la plus haute de toutes les vertus morales, car c'est elle qui leur donne leur raison (leur direction). **Quelle importance donc, que la prudence puisqu'elle gouverne tout l'agir de l'homme.**

La prudence a 3 actes qui doivent s'accomplir dans cet ordre :

- le **conseil** : chercher la solution (ne nous pressons pas !)
- le **jugement** : trouver la solution (certes, il faut du jugement !).
- le **commandement** : solutionner (tout simplement !).

Chacun de ces 3 actes est indispensable pour tout acte de prudence et donc pour tout acte de vertu : si l'un des actes est défaillant, il n'y a pas acte de vertu, mais péché.

Heureusement, les 8 parties de la prudence vont venir en aide à ces actes: mémoire, intelligence, docilité, sagacité, raison, prévoyance, circonspection, attention précautionneuse.

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

Le **conseil** cherche tous les éléments qui vont aider à porter un bon jugement. La **mémoire** doit être bonne, car « rien de nouveau sous le soleil » (Eccl. I, 10) : les mêmes causes produisent les mêmes effets. Saint Thomas aime à nous préciser qu'il faut fréquemment méditer l'histoire. Elle est complétée par l'**intelligence** qui, elle, comprend la situation du moment. La **docilité** est très importante : savoir écouter les plus anciens et se conformer à ce qu'ils disent : eux ont déjà vécu cela ; ils vont nous aider à ne pas recommencer leurs erreurs et à faire le bon choix ! Deux vices s'opposent à cela, la paresse qui néglige de consulter les anciens et l'orgueil qui refuse de les écouter. Lorsqu'il n'est pas possible de consulter les anciens ou que cela ne suffit pas, la **sagacité** saura bien remplacer ce manque. Enfin, la **raison**, que fait-elle ? Elle raisonne évidemment, c'est-à-dire procède d'un élément à l'autre parmi les informations récoltées, pour obtenir un conseil parfait. **Cette étape importante du conseil doit être lente**, nous disent les auteurs, il ne faut pas la manquer. Sinon, c'est la précipitation. Effectivement, il faut être « prudent », il ne faut pas « se mouiller », en tout cas pas trop vite ; il y avait tout de même du vrai dans ces expressions populaires citées au début de cet article !

Le **jugement** prend la décision ; finies toutes ces tergiversations, **il faut se décider rapidement et une bonne fois pour toutes**. Pour prendre cette décision irréversible, la **prévoyance** ordonne toutes choses à la fin, par une certaine connaissance du futur, autant que faire se peut. La **circonspection** tient compte de toutes les circonstances (Qui ? Quoi ? Où ? Avec quoi ? Pourquoi ? Comment ? Quand ?) : ce n'est pas facile ! Enfin, il y a l'**attention précautionneuse** pour que tout cela se passe en finesse...

Enfin, tout est fini ? Pas du tout, c'est là que tout commence (Courage !).

En effet, si celui qui a bien réfléchi (pris conseil) et qui a bien pris sa décision (bien jugé) n'agit pas, il n'a pas fait d'acte de prudence : au contraire, il est imprudent. Si je vois bien les choses et que j'ai décidé que pour bien faire, il faut agir de telle manière maintenant, ce serait déraisonnable de ne pas le faire ; ce serait un péché de négligence. Il faut donc accomplir le dernier acte, le **commandement**.

Cet acte est l'acte le plus important de la vertu de prudence. Et, si l'acte du conseil a été lent pour bien faire, la décision doit être prompte et **l'exécution ou commandement rapide et énergique ! Rapide**, car après, il sera trop tard ; comme dit l'adage, « *Tempus fugit* ». **Energique**, car il y a des obstacles.

Donc, comme nous le disions au début, celui qui n'agit pas n'est pas prudent. Mais celui qui agit mal n'est pas prudent non plus. La contradictoire correspond bien à la définition de la prudence : la droite raison de l'agir.

Résumons les écueils qui peuvent empêcher l'acte de prudence :

- On peut pécher contre le conseil par précipitation ou témérité.
- On peut pécher contre le jugement par inconsideration.
- On peut pécher contre le commandement par inconstance ou négligence

Y a-t-il une méthode plus simple pour pratiquer la prudence ? (alors ça, il serait temps de nous le dire !)

On peut distinguer dans notre vie :

Les actes faciles de notre vie quotidienne, pour lesquels, le conseil est forcément court (mais il y a conseil tout de même), et on passe vite à l'action, pour obtenir un résultat efficace.

Les actes plus importants de notre vie, où nous devons beaucoup plus réfléchir, et peser les choses sous le regard de Dieu. Certains fidèles choisissaient la chapelle où ils allaient suivant la ligne de bus la plus rapide ou suivant l'horaire le plus commode ; ce sont là, certes, des circonstances. Se sont-ils posés la vraie question : est-ce prudent ? Dieu peut parfois nous demander des actes héroïques chrétiens, des actes qui sont folie aux yeux du monde, car ils sont complètement contraires à la « prudence de la chair ». Ils faut les accomplir.

Cette méthode est très simplifiée, ce n'est pas exactement cela, mais elle peut nous aider.

Ces actes de folie aux yeux du monde, ne sont-ce pas les sacrifices de ces catholiques qui ont suivi Mgr Lefebvre pour rester fidèles à l'Eglise ? Ces efforts pour venir à la messe, pour ne pas aller au plus facile ? Que dire des sacrifices du choix des écoles pour des familles si nombreuses qui pourraient se contenter de solutions plus mondaines ?

Cher lecteur, pour cette mission de l'exercice de la vertu de prudence, surtout, **prenons courage**. N'oublions pas que le ciel est au bout. Rappelons cet aspect capital - ou plus exactement, cardinal - de la prudence : c'est la **droite raison de tout acte que nous posons. Tout acte vertueux est nécessairement prudent**. Et surtout, utilisons bien les éléments de cette vertu (conseil, mémoire, sagacité, docilité, circonspection...). La grâce de Dieu ne nous manquera pas. Parfois, pour des décisions où nous sommes complètement dépassés, le don de conseil sera là pour nous guider.

Alors, cher lecteur, allez, soyez prudent, et pas seulement sur la route !

Abbé de Lestrangle

Dates à retenir

- **Dimanche 8 novembre** : Vente de gâteaux pour les louveteaux marins.
- **Dimanche 22 novembre** : Loto à la salle du Tasta à Bruges.
- **Marché de Noël au profit de l'Ecole Saint-Georges** :
- Vendredi 27 nov. : 16h30-18h00.
- Samedi 28 nov. : 14h00-18h00.
- Dimanche 29 nov. : 9h30-12h30.
- **Dimanche 29 novembre** : 1^{er} dimanche de l'Avent. A NDBC : **Récollecion de l'Avent** prêchée par le R.P. Jean-Dominique. **Prédication** aux messes ; **Repas tiré du sac** au Prieuré pour ceux qui le désirent ; 14h30, **diaporama** sur la vie de Mgr Lefebvre au Prieuré ; 16h30, **Instruction** à la chapelle ; 17h30 : **Vêpres et Salut**.
- Notez que les **Vêpres**, suivies d'un Salut du T.S.S. seront chantées à ND BC pendant les dimanches de l'Avent.
- **Mardi 8 décembre** : à NDBC, 18h30, Messe chantée de **l'Immaculée Conception** suivie de la **procession aux flambeaux**. Venez nombreux.
- **Dimanche 13 décembre** : Vente de confiseries à NDBC, et Loto à la salle du Tasta à Bruges au profit de l'Ecole Saint-Georges (14h00-18h00).
- **Dimanche 20 décembre** : Vente de confiseries à Saintes et à Vérac au profit de l'Ecole Saint-Georges.
- **Vendredi 25 décembre, fête de Noël** : Veillée à 22h00, suivie de la Messe de minuit, Messe de l'aurore à 8h30 et Messe du jour à 10h00. (Manger de la viande est autorisé ce vendredi de Noël).
- **Dimanche 24 janvier** : Loto à la salle du Tasta à Bruges (14h00-18h00).
- **Dimanche 14 février** : Loto à la salle du Tasta à Bruges (14h00-18h00).
- **Pèlerinage à N.D. de Verdelais** les 20 et 21 mars.
- **Dimanche 25 avril** : Vente de l'Atelier Saint-Georges à Saintes.



Le football-club Sainte-Marie



organise des matchs de football
sous le patronage de N.D. des Victoires,
afin d'entraîner son équipe

« **les Girondins de Bruges** ».

Tous ceux qui le désirent sont conviés
à participer, à partir de 12 ans.

Les matchs ont lieu

les dimanches suivants à **15h30**
au Prieuré Sainte-Marie (fin à 17h) :

Dimanche 8, 15, 29 nov. - 13 décembre.

Pour la dixième année consécutive, les paroissiens de La Rochelle, Saintes, Bordeaux, Bergerac et St Macaire sont venus prier les huit cents prêtres martyrisés sur les tristement fameux pontons de Rochefort. On compte aussi des pèlerins venus de Vendée, de Nantes et même de Belgique. Certaines familles viennent prier un oncle martyr dont on leur parle de génération en génération.

Comme chaque année, c'est le calendrier des marées qui décide de la date puisqu'on ne peut rejoindre l'île qu'à marée basse quand le coefficient de la marée est suffisant. Mais, le 11 octobre n'est-il pas aussi le jour où l'Eglise fête la maternité divine de Notre Dame, mère du Souverain Prêtre et par adoption, de tous les prêtres. Il semble bien que Marie, étoile de la mer, ait présidé le pèlerinage, tout particulièrement en cette année sacerdotale.

Abbés, sœurs et pèlerins se retrouvent dans l'église, au cœur du ravissant village fortifié de Brouage. Après l'exhortation de M. l'abbé Verdet et la bénédiction des bannières, le chapitre des enfants se met en route. Certains n'ont pas 4 ans et feront sans gémir les 13 kilomètres qui les séparent de la halte du déjeuner. Suivent les nombreux scouts marins et terriens, le M.J.C.F., les jeunes de Civitas... Et puis les adultes, parents et grands-parents venus mettre leurs pas dans ceux des prêtres morts pour la Foi, il y a deux siècles.

L'année 2009, qui fête les 150 ans de la mort du curé d'Ars, donne l'occasion de se souvenir de faits très consolants pour notre époque de combats de la Foi catholique. Voilà ces centaines de prêtres martyrisés parce qu'ils veulent rester fidèles à l'Eglise. Ils refusent de prononcer ce serment républicain qui leur assurerait une relative tranquillité mais au prix d'une servilité à l'Etat apostat. On sait que les parents du curé d'Ars avec leur famille refusaient la messe paroissiale, pourtant traditionnelle,



Pèlerinage à L'île Madame

d'un prêtre jureur ; ils parcouraient plusieurs lieues à pied et par tous les temps pour assister à la messe d'un prêtre non-jureur, caché dans quelque ferme du Lyonnais. Que de grâces pour le jeune Jean-Marie qui fera fructifier au centuple l'exemple de ses parents. Si la crise de l'Eglise semble interminable, cruelle pour les âmes, regardons nous aussi ces prêtres dont l'un d'eux dira : « nous savions que nous défendions chacun des articles de notre Credo par nos privations et nos souffrances ». Le bon Dieu s'est servi d'eux pour donner à la France et même au monde le St curé d'Ars !

Voilà la colonne des pèlerins traversant ces marais salants, passant les écluses rongées par le sel, longeant la plage redevenue silencieuse, si belle entre ciel et terre... On récite inlassablement ces rosaires destinés au Pape pour la réalisation des demandes de Notre Dame à Fatima... et puis on y ajoute toutes ces intentions secrètes qui partent du cœur de chacun vers Dieu. Bannières au vent, nous arrivons

enfin à Port des Barques : petit village de pêcheurs et d'ostréiculteurs situé en face de l'île Madame. Les familles se retrouvent et déjeunent, dégustant les bonnes huitres du pays que les organisateurs ont pris soin d'acheter et même d'ouvrir...

Le nombre des pèlerins a doublé ; c'est le moment d'emprunter la « passe aux bœufs » pour rejoindre l'île. Cette langue de terre composée de galets et de sable, découverte seulement à marée basse, apparut miraculeusement après une grande marée au XIX^e siècle. Elle fait écho à la prophétie d'un des martyrs de l'île qui avait prédit qu'un jour, on viendrait ici en pèlerinage... et quand on lui demanda comment cela pourrait se faire puisqu'il n'y avait qu'un sentier dangereux au milieu des marais, il ajouta que Dieu faciliterait la venue des pèlerins.

Comme chaque année, on fait une halte à l'endroit où les prêtres malades ont été déchargés des bateaux pour être soignés par leurs confrères valides. Ils étaient abrités du froid et du vent en plein hiver par des toiles de tente ! Une statue de Notre Dame des Martyrs rappelle ce poignant souvenir. On récite les litanies pour les prêtres et les chapitres se reforment, parcourant le tour de l'île en récitant le chapelet. On arrive enfin à la Croix aux galets où la coutume veut que les pèlerins déposent un caillou ; C'est ici qu'un paysan a trouvé, un jour quatre prêtres enterrés en forme de croix, à même la terre. Les galets dessinent une croix pour symboliser la sépulture de ces 250 religieux enterrés au hasard dans l'île par leurs confrères.

M. l'abbé Serres-Ponthieu évoque l'histoire de cette période où les révolutionnaires veulent supprimer la foi et l'Eglise

(Suite page 5)

Carnet Paroissial :

Ont reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique :

- Philippe Jourdain : le 8 novembre à Saintes.
- Guy Normandin : le 14 septembre à Marennes.
- Christine Maréchal, le 19 octobre à Bordeaux.
- Murielle Cuchet, le 19 octobre à Bordeaux.

Se sont unis devant l'Eglise :

- Antoine Poininet de Sivry et Thérèse Rémy, le 26 septembre, à Saint-Ciers d'Absac.

Au détour du Prieuré



(Suite de la page 4)

catholique en France. Le roi Louis XVI payera de sa vie son refus de ratifier la constitution civile du clergé. Commence l'ouverture de la chasse aux prêtres dans tous les coins de l'hexagone. Les religieux sont cachés ou dénoncés... Ils arriveront de toute la France vers les ports de Nantes (où ils seront noyés), de Bordeaux (d'où ils rejoindront ensuite la Charente) et Rochefort (où ils moisiront pendant plus d'un an sur ces anciens bateaux de négriers).

De retour sur le continent, le pèlerinage s'achève par la messe dominicale chantée. Dans son homélie, M. l'abbé Verdet rappelle, qu'à l'exemple de ces saints, face aux maux dont souffrent la France et l'Eglise, les catholiques doivent avoir des âmes non pas plaintives mais expiatives. De même que la Terreur fût chassée peu à peu par l'offrande de ces héros de la Charité, de même le bon Dieu se laissera toucher par l'expiation volontaire des chrétiens. S'appuyant sur les résolutions des prêtres pendant leur détention, résolutions qui prouvent leur esprit de miséricorde et de pardon à l'encontre de leurs bourreaux, le prédicateur encourage les fidèles à accepter la Croix quotidienne pour être unis au Christ dans la Charité qui ne passera jamais...

Anne de Lapasse

Denier du culte

Les prêtres et les sœurs du Prieuré remercient déjà les fidèles qui ont versé ou verseront leur denier du culte en cette fin d'année 2009.

☞ **Jeudi 3 septembre**, en la fête de saint Pie X, fête patronale de notre Fraternité, les 4 séminaristes de Bordeaux se joignent au repas des prêtres. Dans la matinée, une réunion pédagogique a lieu à l'école Saint-Georges avec les institutrices sous la houlette de M. le Prieur et de la Révérende sœur Directrice.

☞ **Dimanche 6 septembre**, après la grand'messe, les fidèles se retrouvent au Prieuré pour un sympathique repas tiré du sac autour de leur nouveau Prieur. Un apéritif est offert en cette occasion par le Prieuré.

☞ **Lundi 7 septembre**, il est 8h30 sur le Boulevard Pierre 1^{er} du Bouscat, 41 petits élèves traversent les portes de leur école pour une nouvelle année scolaire qui débute ce jour. Devant eux, la sœur Marie Lucie, directrice de l'école, les accueille avec son bon sourire et leur présente les institutrices et leur nouvel aumônier, M. l'abbé Antoine de Lestrangé. Deux nouvelles institutrices cette année inculqueront aux enfants le savoir et l'éducation... Madame Gilliot, pour les élèves du Cours moyen, et M^{lle} Lucie Beauval pour ceux du Cours élémentaire. Pendant cette semaine, notre chauffagiste, M. Labbé, finit de raccorder la nouvelle chaudière qui remplacera l'ancienne qui, en « fin de vie », avait rendu « l'âme » l'année dernière après quelques 30 années de services. Ce changement imposé par les circonstances a bien pesé sur le budget très serré de l'école Saint-Georges qui se confie à votre générosité pour « boucler » le budget de cette nouvelle année scolaire. A midi, M. l'abbé Loïc Duverger nous fait l'honneur de sa visite au Prieuré Sainte-Marie.

☞ **Mercredi 9 septembre** : Rentrée des catéchismes qui démarreront en douceur...

☞ **Samedi 12 septembre**, le M.J.C.F. de la Province Sud-Ouest vient faire une réunion à l'Ecole Saint-Georges autour du Père Jean-Dominique. M. le Prieur et M. l'abbé Putois partagent leur repas du soir. La nuit, le Saint-Sacrement sera exposé pour confier au Divin Sauveur toutes les intentions de la nouvelle année apostolique qui commence.

☞ **Lundi 14 septembre**, M. l'abbé de Lestrangé se rend à la Préfecture pour changer les numéros de plaques minéralogiques des trois abbés nouvellement nommés au Prieuré... Et logiquement, les numéros de plaques se suivent.

☞ **Jeudi 17 septembre...** Surprise dans la cour du Prieuré ! Les prêtres découvrent la nouvelle voiture des sœurs, prêtée pour quelques heures par leur garagiste attiré... Une vieille 4 L ! De là à penser à un nouveau tournage de la Grande Vadrouille (légèrement revu et corrigé) au Prieuré Sainte-Marie, il n'y avait qu'un pas que certains franchirent allégrement... Bien sûr, il manquait les cornettes et la deux-chevaux légendaire, mais l'illusion pouvait prendre... Plus sérieusement, en cette belle matinée de septembre, a lieu la rentrée de l'Atelier Saint-Georges autour de Madame Labrousse. Dans la discrétion, ces mamans et bénévoles font preuve d'imagination et d'invention pour la réalisation d'objets en tout genre qui seront vendus pour les fêtes de Noël ou autres. N'hésitez pas à les soutenir, grâce à elles, l'Ecole Saint-Georges peut rouvrir chaque année. Merci à toutes et à tous ! Eh oui, aussi à tous, puisque M. Ville fait le tour des vigneron pour « vendanger » de bonnes bouteilles de vin et prépare patiemment des kilos et des kilos de bonnes confitures « maisons » qui réjouissent toujours les palais lors des petit-déjeuners du matin.

☞ **Vendredi 18 septembre**, M. l'abbé Laurent Serres-Ponthieu se rend au cimetière de Marennes pour l'inhumation du père de notre Frère Marie-Patrice Normandin.

☞ **Mercredi 23 septembre**, nous apprenons le décès de M^{lle} Blandine Mercury après une longue maladie offerte avec une grande charité. Elle était âgée de 20 ans. Nous présentons bien sûr toutes nos prières et nos condoléances à la famille bien éprouvée. La messe des funérailles aura lieu le vendredi dans le Béarn et sera célébrée par son oncle prêtre, M. l'abbé Mercury.

☞ **Samedi 26 septembre**, mariage d'Antoine Poinciset de Sivry avec Mademoiselle Thérèse Rémy dans l'église de leur village, à Saint-Ciers d'Abzac.

☞ **Mardi 29 septembre**, M. l'abbé Verdet et M. l'abbé Serres-Ponthieu se rendent à Saintes pour la messe de la Saint Michel Archange, suivie d'une réunion d'information qui permettra de nommer tous les responsables afin d'assurer toutes les tâches de la tenue de la chapelle, depuis la schola en passant par le ménage, le lavage des soutanelles, aubes... Avant la messe, nos abbés purent aller visiter le vaillant Chanoine Bertrand que M. l'abbé Verdet connaît depuis 1974.

☞ **Dimanche 4 octobre**, M. le Prieur assiste à la très réussie représentation théâtrale sur le

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

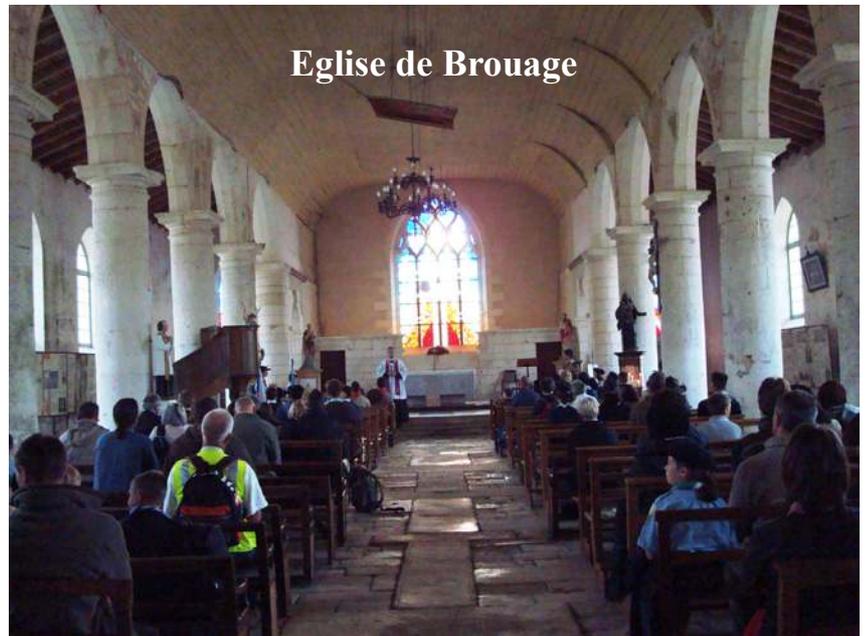
saint Curé d'Ars, jouée par les élèves de l'École de Saint-Macaire.

➤ **Lundi 5 octobre**, début à 20h00 des cours de doctrine pour les adolescents. 11 se présenteront, espérons-le régulièrement.

➤ **Dimanche 11 octobre**, pèlerinage à l'Île Madame. Environ 250 personnes furent au rendez-vous... Mais lisez donc le compte-rendu page 4 !

➤ **Lundi 19 octobre**, deux messes de funérailles sont célébrées à Notre-Dame du Bon Conseil en ce jour. Celle de l'après-midi fut celle de M^{me} Murielle Cuchet qui réunit une grande assistance.

➤ **Jeudi 22 octobre**, les enfants de l'École Saint-Georges ont pu visiter l'arboretum de St Médard. Encadrés par leurs maîtresses auxquels se sont joints le Prieur et M. l'abbé de Lestrangé, leur aumônier, ils ont pu pique-niquer et déployer leur petites ailes dans la forêt de Saint-Aubin de Médoc. □



Histoire

Les 9 résolutions que prirent certains prêtres déportés des "Deux-Associés"

1. Ils ne se livreront point à des inquiétudes inutiles sur leur délivrance ; mais ils s'efforceront de mettre à profit le temps de leur détention, en méditant sur leurs années passées, en formant de saintes résolutions pour l'avenir **afin de trouver dans la captivité de leur corps, la liberté de leur âme**. Ils regarderont aussi comme un défaut de résignation à la volonté de Dieu, les moindres murmures, les plus légères impatiences, et surtout cette ardeur excessive à rechercher les nouvelles favorables, qui ne peuvent qu'introduire dans leur âme cet esprit de dissipation si contraire au recueillement continu dans lequel ils doivent vivre, et cette soumission sans borne à la volonté de Dieu, qui doit leur ôter toute inquiétude sur l'avenir.
2. Si Dieu permet qu'ils recouvrent, en tout ou en partie, cette liberté après laquelle soupire la nature, **ils éviteront de se livrer à une joie immodérée**, lorsqu'ils en apprendront la nouvelle. En conservant une âme tranquille, **ils montreront qu'ils ont supporté sans murmure la croix qui leur avait été imposée**, et qu'ils se disposaient à la supporter plus longtemps encore, avec courage et en vrais chrétiens qui ne se laissent pas abattre par l'adversité.
3. S'il était question de leur rendre leurs effets, ils ne montreront aucune avidité à les réclamer ; mais ils feront avec modestie et dans l'exacte vérité la déclaration qui pourrait leur être demandée ; recevront, sans se plaindre, ce qui leur sera donné ; accoutumés, comme ils doivent l'être, **à mépriser les biens de la terre et à se contenter de peu**, à l'exemple des apôtres.
4. Ils ne satisferont point les curieux qu'ils pourraient rencontrer sur leur route ; ils ne répondront point aux vaines questions qu'ils leur feraient sur leur état passé ; ils leur laisseront entrevoir qu'ils ont supporté leurs peines avec patience, sans les leur raconter en détail, et sans montrer aucun ressentiment contre ceux qui en ont été les auteurs et les instruments.
5. Ils se comporteront avec **la plus grande modération et la plus exacte sobriété** dans les auberges ; ils se garderont bien de faire la comparaison, surtout devant des étrangers, des mets qu'on leur servira avec leur ancienne nourriture, et de paraître y mettre trop de jouissance : l'empressement pour la bonne chère deviendrait un grand sujet de scandale pour les fidèles qui s'attendent à retrouver dans les ministres de Jésus-Christ les imitateurs de sa pénitence.
6. Arrivés dans leur famille, ils ne montreront point trop d'empressement à raconter leurs peines ; n'en feront part qu'à leurs parents et amis, et encore avec beaucoup de prudence et de modération ; ils n'en parleront jamais en public et ne céderont point aux instances qu'on pourrait leur faire à cet égard. Ils observeront chez eux et chez les autres une égale frugalité, ne recherchant pas les repas, et s'y comportant, lorsqu'ils croiront devoir accepter les invitations qui leur seront faites, avec autant de modestie que de sobriété.
7. **Ils se condamneront au silence le plus sévère et le plus absolu sur les défauts de leurs frères et les faiblesses** dans lesquelles auraient pu les entraîner leur fâcheuse position, le mauvais état de leur santé et la longueur de leur peine ; ils conserveront la même charité à l'égard de tous ceux dont l'opinion religieuse serait différente de la leur ; ils éviteront tout sentiment d'aigreur ou d'animosité, se contentant de les plaindre intérieurement, et s'efforçant de les ramener à la voie de la vérité par leur douceur et leur modération.
8. Ils ne montreront aucun regret de la perte de leurs biens, aucun empressement à les recouvrer aucun ressentiment contre ceux qui les possèdent ; mais ils recevront sans murmure les secours que la nation pourra leur accorder pour leur subsistance, toujours contents du simple nécessaire, tant pour les vêtements que pour la nourriture.
9. Ils ne feront ensemble, dès à présent, qu'un cœur et qu'une âme, sans acception de personnes, et sans montrer d'éloignement pour aucun de leurs frères, sous quelque prétexte que ce soit. Ils ne se mêleront point de nouvelles politiques, se contentant de prier pour le bonheur de leur patrie et de se préparer eux-mêmes à une vie nouvelle, si Dieu permet qu'ils retournent dans leurs foyers, et à y devenir un sujet d'édification et des modèles de vertu pour les peuples, par leur éloignement du monde, leur application à la prière et leur amour pour le recueillement et la piété.

Mon cher Théodore, si vous ne percevez pas encore ce à quoi vous êtes appelé (cf. notre premier entretien), du moins vous commencez à sentir l'urgence de cette supplique du prêtre au saint Sacrifice de la Messe : *“Que le Seigneur allume en nous le feu de son amour et la flamme de l'éternelle charité. Ainsi soit-il.”*

Déjà, comme les disciples d'Emmaüs, vous vous dites : *“Est-ce que [mon] cœur n'était pas brûlant en [moi], lorsqu'il [me] parlait sur le chemin, et qu'il [m']expliquait les Écritures ?”* (Luc. 24, 32) ; ou comme le prophète Jérémie : *“Il s'est allumé dans mon cœur comme un feu brûlant, qui s'est renfermé dans mes os.”* (Jer. 20, 9) c'est-à-dire au plus intime de vous-même. Et en effet, notre Dieu n'est-il pas *“un feu dévorant”* ? (Deut. 4, 24 ; Hebr. 12, 29)

Alors, *“le zèle de [sa] maison [vous] dévor[ant]”* (Ps. 68, 10), vous voulez vous élaner : *“J'ai couru dans la voie de vos Commandements, lorsque vous avez dilaté mon cœur.”* (Ps. 118, 32) ; car vous vous êtes adressé au Seigneur : *“Vous m'avez séduit, Seigneur, et j'ai été séduit ; vous avez été plus fort que moi.”* (Jer. 20, 7)

Le psalmiste a raison de préciser : *“dans la voie de vos Commandements”*, car dans cette *“soif du Dieu fort et vivant”* (Ps. 41, 2), vous pouvez “bruler” des étapes et poser de mauvais fondements. Ici encore saint Ignace de Loyola va nous aider puissamment. Au tout début de ses *Exercices spirituels*, il définit ce qu'ils sont : « Par ce mot *exercices spirituels*, on entend toute manière d'examiner sa conscience, de méditer, de contempler, de prier vocalement et mentalement, et les autres opérations spirituelles dont nous parlerons dans la suite. En effet, comme se promener, marcher, courir sont des *exercices corporels*, de même les différents modes de préparer et de disposer l'âme à se défaire de toutes ses affections déréglées et, après s'en être défait, à chercher et à trouver la volonté de Dieu dans le règlement de sa vie, en vue de son salut, s'appellent les *exercices spirituels*. » [1]

Notre pèlerin de Manrèse, aux sept heures d'oraison par jour, commence cette définition par les mots : « toute manière d'examiner sa conscience », qu'il précise par : « les différents modes de préparer et de disposer l'âme. »

Dans les *Exercices spirituels*, on trouve en effet deux examens de conscience : l'examen particulier [24-31] et l'examen général [32-43].

L'examen qui nous intéresse aujourd'hui est le premier que notre saint recommande d'abord à celui dont « le désir [est] de s'avancer dans le service de Dieu. » : « on peut lui donner l'examen particulier, et ensuite l'examen général. Il consacrera en même temps une demi-heure le matin à la première manière de prier [238-248], etc. » [18]

Quel est donc cet examen particulier que l'on doit faire avant tout autre exercice ? Mon cher Théodore, je vais ici vous surprendre par ma réponse qui n'est d'ailleurs pas mienne, mais celle de saint Ignace lui-même. Il est vrai que notre maître utilise l'expression « *péché ou défaut particulier* » [24, 25, 26, 27], mais il ne s'agit pas ici exactement du « *défaut particulier* » que l'on entend communément. Ce dernier fait partie de l'examen général dont l'objet est :

soit un des Commandements de Dieu ou de l'Église que l'on doit observer, soit un des péchés capitaux que l'on doit éviter, etc. Nous verrons cela plus tard.

Quel est donc ce « *péché ou défaut particulier* » dont il faut, mon cher Théodore, travailler à « [vous] corriger et [vous] défaire » [24, 25, 26, 27] ? Ce « *péché ou défaut particulier* » est celui que vous commettez chaque fois que vous entrez dans la prière, lorsque, négligent la présence de Dieu, vous vous avancez dans le sanctuaire (de votre âme) sans révérence, avec bruit et toujours occupé aux affaires du monde. Souvenez-vous du premier Commandement de Dieu : *“Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte, de la maison de servitude. Vous n'aurez point d'autres dieux devant moi.”* (Ex. 20, 2-3) et cette variante dans le Deutéronome : *“Vous n'aurez point de dieux étrangers en ma présence.”* (Deut. 5, 7) N'avez-vous pas entendu, mon cher Théodore, cette recommandation : *“Écoute, mon peuple, et je t'avertirai. Israël, si tu m'écoutes, il n'y aura pas chez toi de dieu nouveau, et tu n'adoreras pas de dieu étranger.”* (Ps. 80, 9-10) ? Sans doute vous avez soupiré : *“Ô Dieu, mon Dieu, je veille aspirant à vous dès l'aurore. Mon âme a soif de vous. Et combien ma chair aussi est altérée de vous !”,* car vous avez compris que *“dans cette terre déserte, et sans chemin, et sans eau”* il n'y a de salut qu'en vous présentant *“devant [votre] Dieu dans le sanctuaire, pour contempler [sa] puissance et [sa] gloire. Car [sa] miséricorde est meilleure que toutes les vies.”* (Ps. 62, 2-4) Mais avez-vous écouté comme il convient cette *“voix du Seigneur”* qui est *“au-dessus des eaux... puissante, majestueuse, qui brise les cèdres... et fait jaillir des flammes de feu... qui ébranle le désert... prépare les cerfs et découvre les lieux sombres...”* (Ps. 28, 3-9) ?

Et saint Ignace d'ajouter : « **Notre tiédeur, notre paresse, notre négligence dans nos exercices de piété**, éloignent de nous la consolation spirituelle. » [322], et de qualifier une telle attitude de « *châtiment* » qui est l'une des trois causes principales de la désolation. « *Châtiment* » ! « *Châtiment* » ? Et oui, mon cher Théodore, *“le Seigneur s'appelle le Dieu jaloux ; Dieu veut être aimé uniquement.”* (Ex. 34, 14) et il punit *“toutes [les] fautes”* (Ps. 98, 8) ; allez lire les gracieuses promesses faites aux *“enfants de la sagesse [dont la] race n'est qu'obéissance et amour”* (Eccli. 3, 1), et les terribles menaces en cas de désobéissance, que Dieu adresse aux israélites au chapitre 26 du livre du Lévitique (ou au chap. 28 du livre du Deutéronome).

Quels sont donc les trois premiers conseils pour remédier à ce « *péché ou défaut particulier* » dans nos exercices de piété (notre saint les appelle **additions**) :

♦ 1. c'est de « **reposer un peu [votre] esprit** avant de commencer à prier, ce que [vous] fer [ez] assis ou en [vous] promenant, comme il [vous] semblera plus avantageux, **considérant attentivement où [vous] allez et à quelle fin.** » [239], « [vous] représent[ant] devant qui [vous] devez paraître. » [131] ... « considér [ant] spécialement l'excellence de la personne à laquelle [vous vous] s'adress[ez], ou [votre] propre indignité, ou la différence entre tant de

grandeur d'un côté, et de l'autre tant de bassesse » [258] ; etc.

♦ 2. « Avant de commencer, [vous vous] **tiendr[ez] debout** le temps de réciter l'Oraison dominicale, à un ou deux pas de l'endroit où [vous] devez méditer, **l'esprit élevé vers le ciel, et considérant comment Dieu, notre Seigneur [vous] regarde** ; puis [vous vous] **prosternerez en [vous] humiliant devant lui.** » [75, 88]. Avant chaque contemplation ou méditation, [vous] devez faire exactement l'oraison préparatoire, qui est toujours la même : « **Demandez à Dieu, notre Seigneur, que toutes [vos] intentions, toutes [vos] actions et toutes [vos] opérations soient dirigées uniquement au service et à la louange de sa divine Majesté.** » [46, 49]

♦ 3. Enfin, « **s'il arrive qu'une ou deux paroles fournissent, même pendant l'heure entière, une matière suffisante à la réflexion, et que [vous y] trouviez à les méditer du goût et de la consolation spirituelle, [vous] ne vous mettez point en peine de passer outre** » [254], mais « **[vous vous] y arrêtez et [vous] y reposez jusqu'à ce que [votre] âme soit pleinement satisfaite.** » [76]

Voici ces trois premiers conseils (additions), mon cher Théodore : avec eux, vous commencerez à *“comprendre, avec tous les saints, quelle est la largeur, et la longueur, et la hauteur, et la profondeur, et connaître l'amour du Christ, qui surpasse toute connaissance, de sorte que vous soyez rempli de toute la plénitude de Dieu.”* (Eph. 3, 18-19)

C'est sur ces trois premiers conseils, mon cher Théodore, qu'il faut vous examiner particulièrement [24-26] **pour vous « amender »** [28], **vous « corriger »** [29], et finalement **faire « un progrès notable »** dans vos exercices spirituels. [30]

Un dernier conseil, « chaque fois que [vous] tomberez dans [ce] **péché ou défaut**, portez la main sur la poitrine en [vous] excitant intérieurement à la douleur » d'une telle négligence. [27]

Enfin, **si vous observez avec beaucoup de soin** [130] ces trois premières additions, vous ferez beaucoup de progrès en peu de temps, et si tel n'est pas le cas, **alors il vous faut vous « interroger avec soin sur les exercices, [vous] demandant si [vous] les faites aux temps marqués, et comment [vous vous] en acquitez ; si [vous] observez exactement [ces trois] additions, entrant dans les détails sur chacun de ces points.** » [6]

Je réponds volontiers à votre invitation, mon cher Théodore : *“Venez, entendez, vous tous qui craignez Dieu, et je vous raconterai tout ce qu'il a fait à mon âme. Ma bouche a crié vers lui, et ma langue l'a exalté. Si j'avais vu l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'aurait pas exaucé. C'est pourquoi Dieu m'a exaucé, et a été attentif à la voix de ma supplication. Béni soit Dieu, qui n'a pas rejeté ma prière, ni éloigné de moi sa miséricorde.”* (Ps. 65, 16-20)

Abbé Jean-Pierre Putois

[Les chiffres entre crochets renvoient au texte des *Exercices spirituels*.]

LES CHAPELLES

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Bordeaux, rue de Lisleferme, 62.

Dimanche :

08h30 : Messe basse, puis chapelet.

10h00 : Messe chantée

18h30 : Messe basse

Semaine :

- **Permanence et confessions** à partir de 17h30.

Lundi : ab. Serres-Ponthieu | Mardi : ab. Putois

Mercredi : ab. de Lestrangle | Jeudi : ab. Serres-Ponthieu

Vendredi : ab. Verdet | Samedi : ab. Putois

- **Chapelets** à 17h45 - Messe basse à 18h30,

sf. jeudi à 8h30. **Messe des enfants.**

(Vacances scolaires de l'Ecole St-Georges : se renseigner.)

- **Mardi, tous les 15 jours** : 19h30, Cours de doctrine.

Commentaire de la Sainte Ecriture par M. l'abbé Putois.

- **Mercredi** : 18h30, Messe des jeunes et à 19h30, conférence

(ab. de Lestrangle).

- **1^{ers} vendredi et samedi du mois** : Messe chantée (adoration le vendredi jsq. à 23h00).

- Enfants de chœur : *Gonzague Malherbe* : 06.59.04.86.99

- Chorales grégorienne (*Xavier Bontemps*) : 06.28.20.07.29

et polyphonique (*Alexandre Lebret*) : 06.62.93.44.74

- Orgue : *M. de Lastours* : 05.56.67.51.22

- Sacristain : *M. Ville* : 05.56.45.98.50

- Propreté : *M^{lle} Maryse Hinot* : 06.03.44.50.64

- Fleurs : *M^{lles} Galvan et Vignaud* : 05.56.52.22.38

- Procure : *M^{lle} M. Hinot*.

CHAPELLE N.D. DE LA MONGIE - VÉRAC

Dimanches : confessions : 9h15 - Messe : 10h00

1^{ers} vendredi et samedi du mois : Messe à 11h00

Desservant habituel : abbé de Lestrangle.

EGLISE SAINTE-COLOMBE - SAINTES

Rue Urbain Loyer, 3.

Dimanches : Confessions, 10h30 - Messe chantée : 11h00

1^{er} vendredi et 1^{er} samedi du mois : 18h, chapelet,

18h30, Messe, puis adoration du T.S.S.

Desservant habituel : abbé Serres-Ponthieu.

COURS N.D. DU ROSAIRE - ST MACAIRE

Les Cordeliers - Dimanche : 9h00 (et 11h00, se renseigner)

CHAPELLE NOTRE-DAME DES PRÉS

Casteljaloux, Leyritz-Moncassin, Moncassin.

1^{er} & 3^e dimanches du mois : 11h00 : Messe chantée

ŒUVRES LOCALES

ECOLE SAINT-GEORGES

23, B^d Pierre 1^{er}, 33110 Le Bouscat

Tél. : 05.56.08.86.37

♦ Directrice académique : Sœur Marie-Lucie

♦ Aumônier : M. l'abbé de Lestrangle.

♦ Atelier Saint-Georges : M^{me} Labrousse : 05.56.35.09.90

CROISADE EUCHARISTIQUE

Réunion un dimanche par mois selon le programme donné, de 14h30 à 17h00. Sœurs au Prieuré : 05.56.57.56.85

FOYERS ADORATEURS

♦ Contacter : M. Ville : 05.56.45.98.50

MOUVEMENT DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE FRANCE

♦ Contacter : Emilien Jolivet : 06.73.30.78.77

SECTION DES ANCIENS RETRAITANTS

Réservé aux messieurs. Réunion le 2^e dimanche du mois à N.D. du Bon Conseil (17h00)

Contacteur M^e Pierre Andreau : 06.72.10.97.66

Aumônier : abbé J.P. Putois : 06.60.06.25.56

FÉDÉRATION DES SCOUTS ET GUIDES

GODEFFROY DE BOUILLON - SCOUTS MARINS

Chef de groupe : M. Thomas Lagourgue : 05.56.63.19.71

Aumônier : M. l'abbé Verdet

Troupe Saint-Gildas - Scouts : 12-18 ans

Alexandre Lebret : 06.62.93.44.74

Patrouille Saint-Michel - Guides : 12-18 ans

♦ Anne-Sophie Graff : 06.62.57.39.91

♦

Meute Saint-François - Louveteaux : 7-12 ans

♦

Ronde B^{se} Jacinthe - Jeannettes : 7 - 12 ans

GROUPE HENRI DUVERGIER DE LA ROCHEJAQUELEIN (GHR)

Chef de groupe : M^e Latour.

Aumônier : M. l'abbé de Lestrangle.

Le GHR est composé de 5 unités : la Clairière S^e Rose de Lima, la Meute St Dominique Savio, la Compagnie S^e Jeanne d'Arc, la Troupe Henri de la Rochejaquelein (THR), le Clan St Benoît.

♦ Contacter Jean-François Barrère : 05.56.30.78.68

PRIEURÉ SAINTE-MARIE

19, avenue Charles De Gaulle, 33520 Bruges - Tél. : 05.56.57.93.93 - Fax : 05.56.57.50.96 - Sœurs : 05.56.57.56.85.

En semaine (hors période scolaire) : 6h30 : Prime - 12h15 : Sexte - 18h45 : Chapelet, (sf. Jeudi, Office du Rosaire à 18h30)

20h45 : Complies - Horaires de Messe : se renseigner.

Rendez-vous et direction spirituelle sur rendez-vous au Prieuré ou à N.D. du Bon Conseil.